Environnement et Changement climatique Canada
Environment and Climate Change Canada

RÉTABLISSEMENT DES SECTEURS PRÉOCCUPANTS DES GRANDS LACS

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Canada

Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2020) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs. Consulté le *jour mois année*.
Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/retablissement-secteurs-preoccupants-grands-lacs.html.

Nº de cat. : En4-144/4-2020F-PDF
ISBN : 978-0-660-35774-4

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage Édifice Fontaine
200 boul. Sacré-Cœur
Gatineau QC K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2020

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

RÉTABLISSEMENT DES SECTEURS PRÉOCCUPANTS DES GRANDS LACS

Août 2020

Table des matières

Rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs 5

Aperçu des résultats 5

À propos de l'indicateur 7

Ce que mesure l'indicateur 7

Pourquoi cet indicateur est important 7

Indicateurs connexes 8

Sources des données et méthodes 9

Sources des données 9

Méthodes 10

Changements récents 10

Mises en garde et limites 11

Ressources 11

Références 11

Renseignements connexes 11

Annexe 12

Annexe A. Tableau des données utilisées pour les figures 12

Liste des figures

Figure 1. Progrès relatifs aux secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 1987 à 2020 5
Figure 2. État des secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 2020 6

Liste des tableaux

Tableau 1. Utilisation bénéfique altérée et type de répercussion 9
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Progrès relatifs aux secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 1987 à 2020 12

Rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs

Le bassin des Grands Lacs est la région la plus peuplée du Canada. Sa grande population et le développement intensif de ses activités mettent à rude épreuve la santé de l'écosystème et ses avantages pour les gens. Cet indicateur mesure les progrès vers le rétablissement de secteurs dans les eaux canadiennes et celles partagées avec les États-Unis qui ont été considérablement dégradés.

Aperçu des résultats

- La qualité de l'environnement dans les 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs s'est améliorée depuis le début du programme de rétablissement en 1987.
- En 2020, toutes les utilisations bénéfiques altérées ont été rétablies dans 3 secteurs préoccupants.[1]

Figure 1. Progrès relatifs aux secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 1987 à 2020

Données pour la Figure 1

[1] Le secteur préoccupant de la baie Nipigon a vu toutes les utilisations bénéfiques altérées rétablies; cependant, il ne peut pas être officiellement désigné comme « secteur préoccupant rétabli » avant l'approbation finale de son rapport d'achèvement.

Remarque : [A] Le secteur préoccupant de la baie Nipigon a vu toutes les utilisations bénéfiques altérées rétablies; cependant, il ne peut pas être officiellement désigné comme « secteur préoccupant rétabli » avant l'approbation finale de son rapport d'achèvement. Les évaluations initiales ont toutes été publiées entre 1988 et 1993, à l'exception de celles du port de Wheatley et du port Hope, produites respectivement en 1998 et 2003. Le nombre d'utilisations bénéfiques altérées en 2020 repose sur les progrès présentés en date du 31 mars 2020.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2020) Programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

En 1987, l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs a déterminé 43 secteurs préoccupants autour des Grands Lacs. Parmi ces secteurs préoccupants :

- 26 se trouvaient entièrement dans les eaux américaines et 4 ont été rétablis : rivière Oswego (2006), baie Presque Isle (2013), lac Deer (2014) et lac White (2014);
- 12 se trouvaient entièrement dans les eaux canadiennes; et
- 5 étaient partagés avec les États-Unis.

À ce jour, des progrès significatifs ont été accomplis vers le rétablissement des 17 secteurs préoccupants du Canada (y compris les 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis) :

- 3 ont été entièrement rétablis et retirés de la liste : port de Collingwood (1994), bras Severn (2002) et port de Wheatley (2010);
- 1 autre a vu toutes les utilisations bénéfiques altérées rétablies et la participation de la communauté se poursuivra jusqu'à ce qu'il soit retiré de la liste des secteurs préoccupants : baie Nipigon (2016);
- 2 ont été officiellement désignés comme « Secteurs préoccupants en voie de rétablissement », ce qui signifie que toutes les mesures correctives sont terminées et que le rétablissement naturel de l'écosystème continuera d'être surveillé : port de Spanish (1999) et baie Jackfish (2011);
- les efforts se poursuivent pour rétablir les 11 autres secteurs préoccupants : havre Peninsula, baie Thunder, baie de Quinte, Port Hope, communauté urbaine de Toronto, port de Hamilton, fleuve Saint-Laurent, rivière Sainte-Claire, rivière St. Marys, rivière Niagara et rivière Detroit.

Figure 2. État des secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 2020

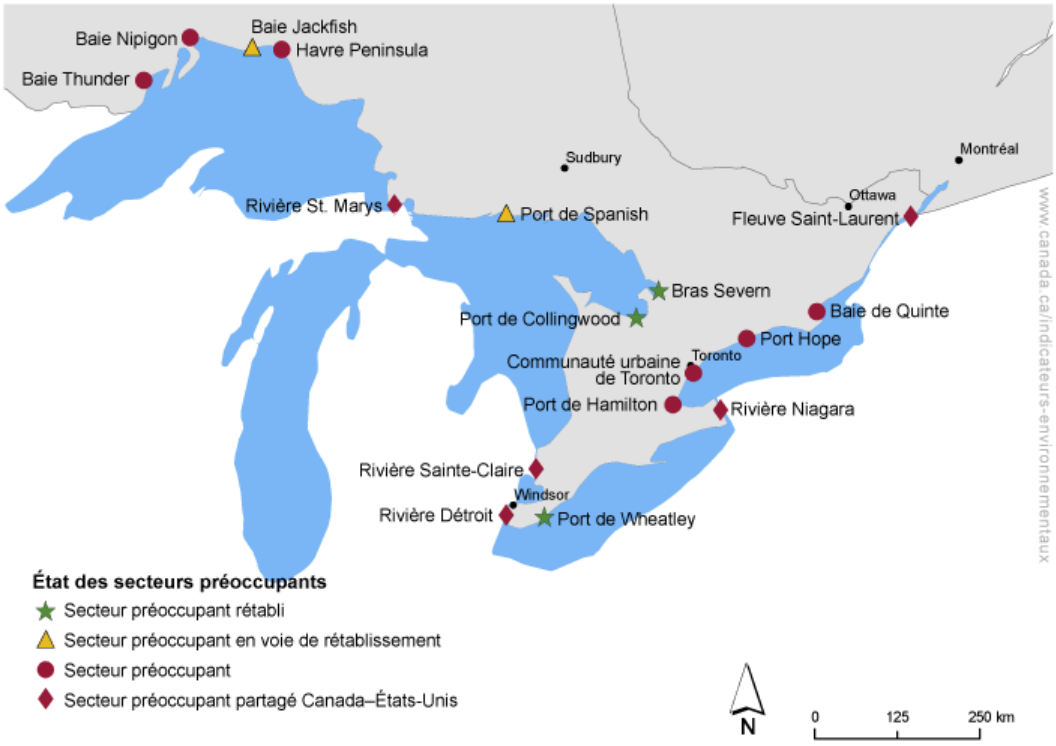

Données pour la Figure 2

Remarque : Le secteur préoccupant de la baie Nipigon a vu toutes les utilisations bénéfiques altérées rétablies; cependant, il ne peut pas être officiellement désigné comme « secteur préoccupant rétabli » avant l'approbation finale de son rapport d'achèvement.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2020) Programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur mesure les progrès vers le rétablissement des 12 secteurs préoccupants du Canada et des 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis.

Un secteur préoccupant est une région des Grands Lacs qui a été considérablement dégradée par l'activité humaine. Pour définir si un secteur est préoccupant, il convient d'évaluer 14 utilisations bénéfiques. Les utilisations bénéfiques décrivent l'utilité d'un écosystème aquatique pour l'économie, la santé humaine et l'environnement : ce sont des services écologiques mis à la disposition de la population et de l'environnement lorsque l'écosystème est sain (non altéré). Une utilisation bénéfique est dite « altérée » quand l'intégrité chimique, physique ou biologique du secteur est suffisamment atteinte pour restreindre l'utilisation humaine ou la capacité du secteur de soutenir la vie végétale et animale.

L'état d'une utilisation bénéfique est déterminé par la surveillance et par des études scientifiques dans le secteur préoccupant. Les résultats de ces études sont comparés aux conclusions des sites de référence et aux cibles figurant dans le plan d'assainissement du site et dans d'autres rapports de mises à jour.

Pourquoi cet indicateur est important

Cet indicateur est utilisé pour fournir des renseignements sur l'état des Grands Lacs et de l'environnement canadien. Il permet de faire le suivi des travaux accomplis pour rétablir l'environnement des 17 secteurs préoccupants du Canada. Dans ces secteurs, l'environnement dégradé a perturbé les pêches, le tourisme et/ou l'agriculture.

Lacs et cours d'eau vierges

Cet indicateur soutient la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme de la Stratégie fédérale de développement durable 2019 à 2022 : Des lacs et des cours d'eau propres soutiennent la prospérité économique et le bien-être des Canadiens.

Il sert à évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre le jalon à court terme : D'ici la fin de 2019, parachever les actions de restauration qui aideront à radier de la liste 5 secteurs préoccupants des Grands Lacs canadiens. Pour les 9 autres secteurs préoccupants, augmenter le nombre d'utilisations bénéfiques restaurées de 18 en 2014 à 30 en 2019.[2]

De plus, l'indicateur contribue aux Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est lié à l'objectif 6 : Eau propre et assainissement et à la cible 6.6 : D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

Enfin, l'indicateur évalue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'Accord Canada-Ontario sur la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème des Grands Lacs. Plus précisément, il mesure les progrès accomplis dans la restauration des utilisations bénéfiques dans 5 secteurs préoccupants des Grands Lacs canadiens (baie Nipigon, havre Peninsula, rivière Niagara, baie de Quinte et fleuve Saint-Laurent) et dans les secteurs préoccupants restants (baie Thunder, rivière St. Marys, rivière Sainte-Claire, rivière Détroit, port de Hamilton, Communauté urbaine de Toronto, et Port Hope), avec l'objectif d'augmenter le nombre d'utilisations bénéfiques rétablis à l'état de « Non altérées » de 18 en 2014 à 30 en 2019.

[2] Le jalon à court terme n'inclut pas les 3 secteurs préoccupants qui ont été entièrement restaurés et retirés: le port de Collingwood (1994), le bras Severn (2002) et le port de Wheatley (2010).

Indicateurs connexes

L'indicateur sur les Concentrations de phosphore dans les eaux au large des Grands Lacs rend compte des niveaux de phosphore total dans les eaux du large des 4 Grands Lacs canadiens.

L'indicateur sur la Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens fournissent une mesure de la capacité de l'eau des cours d'eau du Canada à maintenir les plantes et les animaux.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Le programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs d'Environnement et Changement climatique Canada suit l'état de toutes les utilisations bénéfiques des 17 secteurs préoccupants du Canada (y compris les 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis). Ces renseignements sont tirés de rapports de situation, de plans d'assainissement et de rapports d'étape publiés pour chacun des secteurs. Les données les plus récentes disponibles pour chaque secteur préoccupant sont utilisées pour calculer l'indicateur.

Complément d'information

Les données de 2020 ont été obtenues du Programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs d'Environnement et Changement climatique Canada. Depuis 2012, des rapports de situation résumant l'état des utilisations bénéfiques pour tous les secteurs préoccupants canadiens sont préparés tous les ans ou tous les 3 ans. Avant 2012, le classement des utilisations bénéfiques provenait des plans d'assainissement et des mises à jour.

La couverture des données pour cet indicateur débute avec le rapport de l'étape 1 du bras Severn publié en 1988 et comprend les données jusqu'au 31 mars 2020. Les rapports de l'étape 1 des autres secteurs préoccupants ont été publiés entre 1989 et 1993, la majorité l'ayant été en 1991. Un rapport combiné pour les étapes 1 et 2 a été publié pour le port de Wheatley en 1998.

Le secteur préoccupant de Port Hope est en cours de restauration grâce à l'Initiative dans la région de Port Hope, lancée en 2001. Les Laboratoires nucléaires canadiens mettent en œuvre le projet de Port Hope au nom d'Énergie atomique du Canada limitée, une société d'État fédérale en raison de la nature et de la portée de la contamination sur ce site. Seuls les rapports d'étape compilés depuis 2003 ont été pris en compte pour le Port Hope.

Description du processus de détermination des secteurs préoccupants

La révision de 1987 de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs a ciblé 43 secteurs préoccupants dans les eaux canadiennes et américaines des Grands Lacs. Tous les secteurs préoccupants du Canada, à l'exception de celui de Port Hope, font l'objet d'un plan d'assainissement conçu pour orienter le rétablissement et les efforts de protection ciblant des utilisations bénéfiques particulières.[3]

Tableau 1. Utilisation bénéfique altérée et type de répercussion

Utilisation bénéfique altérée	Type de répercussion
Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Santé humaine
Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur	Santé humaine
Fermeture de plages	Santé humaine
Altération de la saveur de la chair des poissons et d'autres espèces sauvages	Économie
Restrictions sur les activités de dragage	Économie
Dégradation de l'aspect esthétique	Économie
Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie	Économie
Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages	Environnement
Tumeurs et autres malformations chez les poissons	Environnement
Malformations ou problèmes de reproduction chez les oiseaux ou les animaux	Environnement
Dégradation du benthos	Environnement

[3] Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce que sont les utilisations bénéfiques, veuillez consulter : Environnement et Changement climatique Canada (2013) Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012 : annexe 1. Consulté le 1 mai 2020.

Dégradation des populations de phytoplancton et de zooplancton	Environnement
Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables	Environnement
Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Environnement

Dans le processus précédent, en vertu du Protocole de 1987 de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, des plans d'assainissement ont été élaborés et mis en place en 3 étapes.

- L'étape 1 a défini les utilisations qui, parmi les 14 utilisations bénéfiques ont été classées comme « Altérées » ou « Non altérées », ainsi que les sources et les causes du problème.
- L'étape 2 a établi les buts, les objectifs et les mesures requises pour rétablir l'écosystème.
- L'étape 3 a documenté le rétablissement réussi du secteur préoccupant mesuré par rapport aux objectifs figurant dans le « Rapport final de réalisation des activités du plan d'assainissement » de l'étape 2.

Lorsque les utilisations bénéfiques sont considérées comme « Non altérées » et que l'étape 3 est terminée, le secteur préoccupant est déclaré « Rétabli » et officiellement « Retiré ». Habituellement, le Canada attend d'avoir plusieurs utilisations bénéfiques disponibles (par exemple lors la publication de la mise à jour du rapport d'étape) ou un ensemble (par exemple lors de l'achèvement de l'étape 3) avant de changer l'état de ces utilisations à « Non altérées ».

En vertu de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012, le processus a été modifié et les plans d'assainissement sont désormais mis à jour périodiquement afin de refléter les progrès du rétablissement. Le Canada :

- retire la désignation « Utilisation bénéfique altérée » lorsque les critères définis ont été atteints;
- peut choisir de classer un secteur préoccupant comme étant en voie de rétablissement lorsque toutes les mesures figurant dans le plan d'assainissement ont été mises en place et que les activités de suivi indiquent que le rétablissement se poursuit comme prévu;
- retire la désignation de « Secteur préoccupant » ou de « Secteur préoccupant en voie de rétablissement » lorsque les activités de suivi environnemental confirment que les critères de rétablissement pour l'utilisation bénéfique ont été atteints.

Un secteur préoccupant en voie de rétablissement est une région initialement définie comme un secteur préoccupant pour laquelle, selon un consensus établi communautaire et gouvernemental, toutes les mesures réalisables sur le plan scientifique et raisonnables sur le plan économique ont été mises en place et où l'environnement a besoin de plus de temps pour se rétablir complètement.

Pour consulter les rapports préparés pour chaque secteur préoccupant et obtenir un complément d'information, veuillez consulter : Grands Lacs : secteur préoccupant.

Méthodes

Le nombre d'utilisations bénéfiques définies comme « Altérées » a été recensé pour tous les rapports de l'étape 1 et toutes les mises à jour menées jusqu'à la fin du mois de mars 2020. Les résultats incluent les utilisations bénéfiques pour les 12 secteurs préoccupants du Canada, couvrant les 4 Grands Lacs canadiens et leurs chenaux interlacustres, ainsi que les 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis.

Une utilisation bénéfique altérée peut être considérée comme « Rétablie » si toutes les exigences pour que cette utilisation soit retirée de la liste ont été atteintes. Les exigences pour qu'une utilisation bénéfique altérée soit retirée de la liste sont fixées en fonction des conditions susceptibles d'être obtenues à l'échelle du lac.

Changements récents

Dans les rapports antérieurs sur l'indicateur, la désignation « Secteur préoccupant en attente d'être retiré de la liste » a été utilisée pour définir le statut de la baie de Nipigon, où toutes les utilisations bénéfiques altérées avaient été rétablies en 2016, et la radiation officielle (désignée comme « Secteur préoccupant rétabli ») attendait l'approbation finale du rapport d'achèvement. Cette catégorie n'est pas une désignation officiellement dans l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'eau des Grands Lacs et n'est plus indiquée dans l'indicateur.

Mises en garde et limites

Cet indicateur ne montre pas la nature continue du processus de rétablissement pour chaque secteur préoccupant, car l'état de chaque utilisation bénéfique altérée ne peut être reclassé que lorsque de nouveaux rapports sont publiés et que la Partie (le Canada) confirme l'état conformément aux dispositions de l'annexe 1 de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Étant donné que les rapports de situation sont mis à jour chaque année, le décalage est moins évident.

Port Hope fait l'objet d'un programme, l'Initiative dans la région de Port Hope, mis en œuvre par les Laboratoires nucléaires canadiens au nom d'Énergie atomique du Canada limitée.

Ressources

Références

Environnement et Changement climatique Canada (2013) Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012 : annexe 1. Consulté le 1 mai 2020.

Renseignements connexes

Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Grands Lacs : secteur préoccupant

Rapport d'étape des Parties de 2019

Annexe

Annexe A. Tableau des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Progrès relatifs aux secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 1987 à 2020

Lac	Secteur préoccupant	Évaluation initiale (nombre d'utilisations bénéfiques altérées)	Année de l'évaluation initiale	Évaluation 2020 (nombre d'utilisations bénéfiques altérées par type de répercussion)	Utilisations bénéfiques rétablies (nombre d'utilisations bénéfiques rétablies par type de répercussion)	Année et nombre d'utilisations bénéfiques rétablies	Utilisations bénéfiques non altérées
Supérieur	Baie Thunder	7	1991	Environnement : 3 Santé humaine : 1	Économie : 3	2004 : 1 2012 : 1 2019 : 1	7
Supérieur	Baie Nipigon[A]	7	1991	Aucune utilisation bénéfique altérée	Environnement : 4 Économie : 3	1995 : 2 2016 : 5	7
Supérieur	Baie Jackfish[B]	5	1991	Environnement : 3	Environnement : 1 Économie : 1	1998 : 1 2010 : 1	9
Supérieur	Havre Peninsula	3	1991	Environnement : 1 Santé humaine : 1	Économie : 1	2012 : 1	11
	Rivière St. Marys	9	1992	Environnement : 4 Santé humaine : 1 Économie : 1	Environnement : 1 Santé humaine : 1 Économie : 1	2018 : 3	5
Huron	Port de Spanish[B]	6	1993	Environnement : 1 Santé humaine : 1 Économie : 1	Environnement : 1 Santé humaine : 1 Économie : 1	1999 : 3	8
Huron	Bras Severn[C]	5	1988	Aucune utilisation bénéfique altérée	Environnement : 3 Santé humaine : 1 Économie : 1	2002 : 5	9
Huron	Port de Collingwood[C]	9	1989	Aucune utilisation bénéfique altérée	Environnement : 5 Santé humaine : 2 Économie : 2	1994 : 9	5
	Rivière Sainte-Claire	8	1991	Environnement : 2 Santé humaine : 2	Santé humaine : 1 Économie : 3	2012 : 1 2016 : 1 2018 : 2	6
	Rivière Détroit	12	1991	Environnement : 5 Santé humaine : 1	Santé humaine : 2 Économie : 4	2010 : 2 2014 : 1	2

						2016 : 2 2019 : 1	
Érié	Port de Wheatley[C]	5	1998	Aucune utilisation bénéfique altérée	Environnement : 3 Santé humaine : 1 Économie : 1	2010 : 5	9
	Rivière Niagara	8	1993	Environnement : 3 Santé humaine : 2	Environnement : 2 Économie : 1	2009 : 2 2019 : 1	6
Ontario	Port de Hamilton	8	1992	Environnement : 4 Santé humaine : 2 Économie : 2	Aucune utilisation bénéfique rétablie	Aucune utilisation bénéfique rétablie	6
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	8	1989	Environnement : 3 Santé humaine : 2 Économie : 1	Environnement : 1 Économie : 1	2016 : 2	6
Ontario	Port Hope	1	2003	Économie : 1	Aucune utilisation bénéfique rétablie	Aucune utilisation bénéfique rétablie	13
Ontario	Baie de Quinte	10	1990	Environnement : 2 Santé humaine : 2 Économie : 1	Environnement : 3 Santé humaine : 1 Économie : 1	2017 : 1 2018 : 3 2019 : 1	4
	Fleuve Saint-Laurent	10	1992	Environnement : 3 Santé humaine : 2	Environnement : 1 Santé humaine : 1 Économie : 3	1997 : 3 2007 : 2	4
Total	**s/o**	**121**	**s/o**	**58**	**63**	**63**	**117**

Remarque : s/o = sans objet. Une cellule vide indique une rivière tributaire d'un Grand Lac. Le nombre d'utilisations bénéfiques altérées en 2020 repose sur les progrès présentés en date du 31 mars 2020. Pour une liste complète des utilisations bénéfiques altérées sous chaque « type de répercussion », voir le tableau 1 dans la section Sources des données et méthodes. [A] Toutes les utilisations bénéfiques altérées ont été rétablies dans le secteur préoccupant; cependant, il ne peut pas être officiellement désigné comme « Secteur préoccupant rétabli » avant l'approbation finale du rapport d'achèvement. [B] Secteur préoccupant en voie de rétablissement. [C] Secteur préoccupant rétabli.
Source : Environnement et Changement climatique Canada (2020) Programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage Édifice Fontaine
200 boul. Sacré-Cœur
Gatineau QC K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca